Une image contenant texte

Description générée automatiquement

**PROGRAMME COURT DE SOUTIEN A LA MOBILITE DOCTORALE EN FRANCE**

**2023**

**CONDITIONS D’ELIGIBILITE**

* Ce programme est réservé aux doctorants **en cotutelle de thèse** ou en **codirection de thèse** de nationalité marocaine.
* Ce programme de bourses finance un séjour de recherche dans un laboratoire français d’une durée de deux mois maximum **entre le 1er novembre et le 31 décembre 2023**. NB : pour les étudiants en cotutelle de thèse, cette mobilité devra être réalisée dans le cadre du calendrier établi dans la convention.
* Les bénéficiaires de ce programme de bourses ne pourront bénéficier d’une autre source de financement pendant la durée de leur séjour en France.
* Le dossier de candidature doit être rédigé en français.

La bourse comprend :

* la gratuité des frais de visa (toutefois les frais d’enregistrement du dossier auprès de l’organisme TLS sont à la charge du boursier) ;
* une couverture sociale pendant la durée du séjour en France ;
* une bourse d’études pendant la durée du séjour en France ;
* la facilitation de la recherche d’un logement en résidence universitaire CROUS en fonction des disponibilités par l’agence Campus France.

**PROCEDURE**

* Le dossier est à retourner obligatoirement avant le **6 octobre 2023, 18h,** délai de rigueur, à l’adresse suivante : [bourses.esr@ifmaroc.com](mailto:bourses.esr@ifmaroc.com) (le dossier doit être compilé en un seul document et avoir un volume maximal de 3 Mo)
* Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai (heure d’envoi du message électronique faisant foi) ne sera pas examiné.
* L’examen des candidatures sera réalisé par une Commission mixte franco-marocaine. Les résultats seront notifiés et publiés sur le site de l’Institut Français du Maroc au plus tard le **11 octobre 2023.**

**DOCUMENTS A PRODUIRE**

Le dossier de candidature est à adresser par courriel au Service de Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade de France au Maroc à l’adresse suivante : [bourses.esr@ifmaroc.com](mailto:bourses.esr@ifmaroc.com) doit être compilé en un seul document, suivant l’ordre établi ci-dessous et avoir un volume maximal de 3 Mo :

1. Formulaire de candidature signé par le candidat, le Directeur de thèse et le chef d’établissement marocain ;
2. Curriculum Vitae (Attention : une page maximum) ;
3. Copie du passeport valide minimum trois mois après la fin du séjour en France ;
4. Lettre d’invitation du directeur du laboratoire d’accueil en France, **précisant les dates de début et de de fin de séjour en 2023** ;
5. Copie du certificat d’inscription en France, le cas échéant ;
6. Pour les cotutelles, copie de la convention de cotutelle, dont le calendrier déterminera les périodes d’octroi de la bourse ;
7. Une déclaration sur l’honneur attestant que le candidat ne bénéficie d’aucune autre allocation de bourse pour son séjour en France ;
8. Copie de la convention d’accueil d’un chercheur ou d’un enseignant étranger (formulaire Cerfa 16079\*03) pré-remplie.